

ÉTUDE DES PROCESSUS DE CATÉGORISATION DANS UN CORPUS D'ENTRETIENS À DOUALA

Julie Peuvergne

Université Paris Ouest Nanterre – MoDyCo

Introduction¹

Le Cameroun se caractérise par un bilinguisme officiel anglais/français, le français étant de fait majoritaire (huit régions francophones et deux régions anglophones). On décompte ordinairement entre 200 et 250 langues d'origine camerounaise, dont aucune n'a de statut institutionnel. On observe également un parler hybride, le francanglais, et différentes formes de pidgin. Douala, capitale économique, se situe en zone francophone ; le français y prédomine comme langue de communication, au point qu'il est bien souvent acquis comme langue première. Il côtoie l'anglais, le pidgin et d'autres langues nationales ou de pays voisins.

À travers un corpus d'entretiens – lieu par excellence de l'émergence des représentations – nous questionnerons les catégorisations effectuées par les informateurs, en tenant compte de leur interprétation émique² et de la dynamique interactionnelle particulière de l'entretien. Les processus de catégorisation émergeant lors des entretiens illustrent les dynamiques sociolinguistiques. L'analyse sera enrichie d'observations de terrain et d'extraits de corpus écologiques³ (conversations ordinaires, émissions de radio...) présentant des références à la ville et/ou aux langues.

Nous nous proposons de montrer comment une attention portée aux processus de catégorisation peut être mise à profit pour l'analyse d'un corpus d'entretiens. On s'intéressera aux désignations et aux discours portant d'une part sur la ville, d'autre part sur les langues et leurs locuteurs. Il s'agira ici non pas de décrire les pratiques multilingues, mais d'observer leur mise en mots, les catégories mobilisées en discours et les rapports que ces catégories entretiennent entre elles. Nous verrons que les processus de catégorisation reflètent d'une part les différentes sphères de communication des locuteurs, d'autre part les idéologies linguistiques en œuvre dans la construction identitaire.

¹ Je remercie Béatrice Akissi Boutin et Inge Skattum pour leur relecture minutieuse. Je remercie tout particulièrement Cécile Vigouroux pour ses commentaires sur une première version de cet article.

² L'opposition émique/étique concerne l'interprétation et/ou la catégorisation du participant à l'interaction vs. celles du chercheur. Elle a été proposée initialement par K. Pike (1954).

³ Les enquêtes de terrain ont bénéficié du financement des projets PFC (<http://www.projet-pfc.net/>) et Ciel-F (<http://www.ciel-f.org/>).

1. Corpus et dynamique de l'entretien

1.1. Constitution du corpus

Ce travail se base sur un petit corpus de sept entretiens effectués au quartier de Deido, d'une durée totale de 4 heures 35 minutes. Deido est le dernier quartier de la métropole encore considéré comme à dominante ethnique douala. Cependant les participants aux entretiens ont été sélectionnés en privilégiant les réseaux d'interconnaissance, et particulièrement les personnes avec qui nous interagissons régulièrement (voire quotidiennement), et non en fonction de cette appartenance ethnique. Nous rejoignons Cécile Vigouroux sur le fait que la catégorisation a priori des participants (enquêtés comme enquêteur) « affirme sans fondement le caractère homogène d'une catégorie présumée à partir d'une base raciale, géographique ou nationale [...] et l'interchangeabilité des membres de cette catégorie » (Vigouroux, 2004 : 132).

Ce choix méthodologique relève également du fait que ces locuteurs ont été impliqués dans l'enregistrement de situations écologiques, c'est-à-dire des situations saisies dans leur mode d'accomplissement ordinaire ; sans avoir été orchestrées ou sollicitées par le chercheur⁴. Les discours épilinguistiques peuvent donc être mis en perspective avec des discours plus spontanés et des observations de terrain.

Les entretiens ont été menés le plus souvent au domicile des participants, ou dans un lieu de leur choix (proche de leur travail, chez un parent). Le déroulement des entretiens s'articulait dans un premier temps sur des informations biographiques (profession, situation familiale, scolarisation, langues parlées...), puis s'orientait vers des questions relatives aux langues et aux pratiques linguistiques.

La grille d'entretien élaborée pour ce travail consistait en une liste de thèmes à aborder, sans ordre particulièrement défini, afin de préserver un maximum de spontanéité, et de formuler les questions, d'alimenter la discussion en fonction des propos de l'interviewé. Au-delà des informations de base (âge, profession, langue première, langues parlées...), l'entretien permet de recueillir les discours épilinguistiques qui donnent accès aux représentations et reflètent les dynamiques sociales (et partant, sociolinguistiques). Nous nous attacherons plus particulièrement à l'émergence, l'élaboration et la co-construction des catégories par lesquelles ces représentations sont mises en discours.

1.2. L'entretien comme interaction

L'entretien n'est pas envisagé ici uniquement comme un moyen de recueillir des informations ou des opinions mais comme un événement interactionnel co-construit par l'interviewé et l'interviewer. Dans cette approche, qui s'appuie en partie sur l'analyse interactionnelle (cf. par exemple Traverso 2008, 2012), on portera une attention particulière au processus intersubjectif par lequel est construit le discours. Une approche interactionnelle replace les productions des locuteurs dans leur temporalité et les envisage comme co-construites par l'ensemble des participants.

⁴ Ces deux corpus, corpus d'entretiens et corpus écologique, ont été constitués respectivement dans le cadre des projets PFC (<http://www.projet-pfc.net/>) et CIEL-F (<http://www.ciel-f.org/>).

L'analyse des processus de catégorisation trouve son origine dans les travaux d'Havey Sacks (1964/1972). Celui-ci propose la notion de « dispositifs de catégorisation de membres », qui permettent aux individus d'une société d'orienter leurs comportements en fonction des catégorisations des personnes, des actions et des événements. Ces savoirs font partie intégrante de la vie sociale, et participent à l'interprétation des situations. L'analyse conversationnelle s'intéresse traditionnellement aux processus de catégorisation émergeant dans l'action située, fondés sur l'interprétation de diverses ressources, verbales et non-verbales (par exemple visuelles, comme la gestuelle ou le style vestimentaire...) :

Ainsi l'apparence visuelle peut s'articuler avec et être prolongée par des manières de parler, révélant un accent, des usages linguistiques particuliers, la sélection d'une langue plutôt que d'une autre, ou des façons particulières d'interagir. L'activité catégorielle des participants s'exerce de manière globale et intégrée, ne s'arrêtant pas aux frontières disciplinaires qui distinguent entre comportements verbaux et non-verbaux. (Mondada, 2002 : 81)

Dans le cadre des entretiens, nous nous intéresserons aux catégorisations explicites formulées par les interviewés. Dans cette situation particulière d'interaction, les catégorisations sont déclarées, thématiques par les locuteurs (cette verbalisation n'étant pas non plus exclue de conversations ordinaires). La prise en compte des catégorisations émiques des locuteurs, émergeant au cours des entretiens, permet de construire ces catégories plutôt que de les postuler comme allant de soi.

L'analyse des processus de catégorisation relatifs aux pratiques linguistiques peut être prolongée à la lumière des théories anthropologiques portant sur les idéologies linguistiques :

[...] the ideas with which participants and observers frame their understanding of linguistic varieties and map those understandings onto people, events, and activities that are significant to them. (Irvine et Gal, 2000 : 35)

Ces auteurs proposent des pistes de compréhension des idéologies, partant de trois procédés sémiotiques : iconisation, récursivité et effacement (*iconization, fractal recursivity, erasure*). Nous nous intéresserons plus particulièrement à ce dernier (bien que les trois soient liés)⁵. L'effacement est le procédé par lequel certaines personnes, activités, ou faits sociolinguistiques sont rendus invisibles. L'idéologie linguistique, en tant que vision totalisante, ignore ou transforme les éléments contredisant sa structure interprétative (*op. cit.* : 38). L'effacement contribue à délivrer une vision homogénéisée des langues et des groupes sociaux.

Nous allons observer et analyser dans un premier temps les séquences d'entretiens relatives à la ville de Douala. Cette partie nous permettra également de montrer comment sont élaborées les catégorisations en discours. Nous aborderons ensuite les discours concernant plus précisément certaines pratiques linguistiques nommées et thématiques par les enquêtés au cours de l'interaction.

⁵ Les deux premiers sont définis ainsi : « Iconization involves a transformation of the sign relationship between linguistic features (or varieties) and the social images with which they are linked [...]. Fractal recursivity involves the projection of an opposition, salient at some level of relationship, onto some other level » (Irvine et Gal, 2000 : 37-38).

2. Construire la dimension urbaine

2.1. La référence aux espaces

En entretiens, la ville de Douala se voit accoler plusieurs labels : *cosmopolite*, *melting pot*, *lieu de la diversité par excellence*, mais également *poumon économique*. Douala est effectivement réputée pour sa grande diversité, regroupant des ressortissants de toutes les ethnies du Cameroun.

(1) JU : même sur les marchés c'est le français qui domine c'est pas le douala

AL : non non euh euh puisque euh si on fait même euh la sociolinguistique le douala n'est pas la langue la plus parlée à douala pourquoi parce que **douala est une ville cosmopolite et les doualas bien qu'étant natifs euh ne sont pas nombreux en termes quantitatifs les bamiléks par exemple ont supériorité numérique** ils sont plus nombreux que les doualas <ah ouais> oui donc le douala ne peut donc pas imposer aux bamiléks de parler de lui parler douala donc le français et l'anglais [tape dans ses mains] tranchent la question⁶

L'exemple (1) permet non seulement l'observation des processus de catégorisation à l'œuvre dans la description de la ville, mais aussi la catégorisation des participants : la façon dont AL débute son tour de parole montre qu'il catégorise ici l'enquêtrice comme sociolinguiste (qui s'est présentée comme étudiante en linguistique). AL, enseignant, a étudié la discipline au cours de ses études. La façon dont les participants catégorisent leurs interlocuteurs et s'auto-catégorisent peut aider à une meilleure compréhension des échanges. Ces catégorisations ne sont pas fixes et sont constamment réélaborées au cours de l'entretien (Voir Vigouroux, 2004).

Ce court extrait est assez représentatif des discours tenus sur la ville. Il est en effet notable que dans la majorité des entretiens, les questions portant sur la place du français à Douala sont à l'origine de la catégorisation de la ville comme *cosmopolite*. Sur la base de cette première catégorisation et de la thématisation de la langue douala produite dans la question, AL va réélaborer presque immédiatement cette catégorie par l'opposition plus spécifique des ethnies douala (déjà présente dans la question) et bamiléké.

(2) JU : et c'est possible euh d'habiter à douala et de pas parler le douala

LP : c'est c'est très possible, c'est très possible [...] parce que **nous sommes dans une ville où euh où euh comment on va dire euh euh on retrouve toutes euh les les tribus ethnies machin tout le reste du cameroun** d'ailleurs on s'amuse souvent à à les taquiner en disant des doualas qu'ils ont cédé entièrement leurs terres aux **étrangers** et donc ils n'ont même plus de terres dans leur propre territoire donc c'est une ville assez particulière où on peut effectivement séjourner sans pour autant euh parler **la langue euh locale** c'est très possible <mm> c'est très possible c'est quand même le poumon économique du pays donc euh c'est c'est **douala a perdu euh**

⁶ Les données ont été transcrites sous Praat. Les conventions, différentes selon les projets de recherche, ont été ici réduites au minimum. La transcription orthographique ne présente pas d'aménagements, ni de majuscules aux noms propres, et exclut l'utilisation de signes de ponctuation. Les interventions ponctuelles de l'interlocuteur sont données entre chevrons, les chevauchements entre crochets et les informations non-verbales entre parenthèses. Les passages omis faute de place sont signalés par [...].

l'image totalement perdu l'image d'un village d'un village pourtant s'en est un euh et donc euh ça a perdu cette notion avec tout ce qui va avec parce que chez nous le village c'est- c'est le patois entre guillemets qu'on entretient en permanence on ne parle chez nous au village qu'en patois le village c'est un certain habillage c'est c'est une image euh qui suppose une langue qui nous unit qui qui suppose un certain nombre de comportements qu'on a en commun et autres mais à douala c'est pas le cas douala c'est le lieu par excellence de la diversité au cameroun

On retrouve dans (2) l'idée du multiculturalisme de Douala. On constate à nouveau que c'est en réponse à une question sur l'emploi des langues qu'émerge ce discours. La question de l'utilisation du douala dans la ville renvoie à une autre entité, qui n'est présente ni dans la question, ni auparavant dans la discussion, et qui va être thématisée par LP : la dimension urbaine est construite en contrepoint par l'opposition au *village*.

LP construit ici non pas la référence à un lieu géographique, mais bien à un espace communicationnel. Les termes employés sont à ce titre très précis : *image*, *habillage* renvoient explicitement à une construction sociale, fondée sur des *comportements communs*. LP oppose Douala, lieu de diversité, au village, qui peut donc être compris comme lieu d'homogénéité. La définition qu'il donne spontanément de *village* ne renvoie pas à une opposition en termes d'urbanité/ruralité, mais à des sphères communicationnelles différentes, cette différence étant marquée particulièrement par l'emploi des langues. Le village est donné comme l'espace des langues d'origine camerounaise. On notera qu'au sein de ce tour de parole, LP emploie le terme *étrangers*, qui s'oppose ici aux *Doualas*. Nous y reviendrons en 2.2.

Si le village évoque le terroir, les traditions, il peut aussi être catégorisé de façon péjorative, en particulier par l'emploi du terme *villageois*, comme le montre cet extrait du corpus CIEL-F.

(3) EMA : c'est ebwa⁷ alors c'est comment
HAR : ebwa est là
EMA : (rit)
HAR : ebwa est là
CRI : les gens d'ebwa les villageois d'ebwa
EMA : (rit)
HAR : (xx) quitte de là vous croy-
tu crois que les gens de yaoundé sont quoi\
[les sales personnes de yaoundé]
CRI : [non nous on est les mbenguistes]
HAR : [yaoundé est une ville sale]
CRI : [nous on est les mbenguistes]

L'exemple (3) est extrait d'une situation écologique, une discussion entre jeunes de Yaoundé portant sur le récent voyage de HAR à Ebolowa, chef-lieu de la province du sud. La plaisanterie consistant à catégoriser les habitants d'Ebolowa comme villageois provoque une réaction de défense de la part de HAR (notons que le terme peut être employé dans des contextes beaucoup moins conviviaux). Cet extrait permet d'observer le processus d'élaboration des catégorisations, et en particulier les différents positionnements adoptés par les participants au fil de

⁷ Diminutif désignant Ebolowa.

l'interaction. On voit comment une première catégorisation négative par CRI portant sur les habitants d'Ebolowa (*villageois*) entraîne par réaction celle des habitants de Yaoundé (*sales personnes*), puis de la ville elle-même (*ville sale*), ce qui induit une auto-catégorisation de CRI (*mbenguistes*). Le terme (construit sur *Mbeng*, « la France ») désigne les personnes qui résident ou ont séjourné en France. CRI recatégorise donc sa propre appartenance (yaoundéenne) afin d'échapper à la catégorisation *sales personnes* faite par HAR. Les catégories s'opposent successivement les unes aux autres : *ville/village*, *villageois/sales personnes de Yaoundé*, *personnes de Yaoundé/mbenguistes*.

Cet extrait de conversation montre que les processus de catégorisation sont effectués *ad hoc* et peuvent être reconfigurés très rapidement au cours de l'interaction.

2.2. L'altérité

La question de l'altérité, la référence aux *étrangers* jalonne les discours épilinguistiques. Nous portons un intérêt tout particulier à cette catégorie dans la mesure où elle peut renvoyer à différentes réalités.

- (4) JU : et vivre à douala sans parler le douala c'est possible
 GR : très possible on est pas obligé de vivre à douala et parler le douala
 JU : [c'est-]
 GR : [d'autant] plus qu'à douala y a beaucoup les étrangers
 JU : les étrangers d'où
 GR : bon je veux dire les bamiléks et consorts

Si la ville s'oppose au village, elle possède également son réseau d'oppositions internes. Dans l'exemple (4), comme en (1), GR appuie son propos sur la thématisation de la langue douala dans la question, et trace une frontière parmi les habitants de la ville, matérialisée par la catégorie *étranger*. GR va rapidement spécifier son propos par une nouvelle catégorisation. Les Bamiléks font souvent office de catégorie prototypique pour renvoyer à l'autre (ce que rend explicite l'appendice *et consorts*) et sont la cible de nombreux stéréotypes. Ces discours, en entretien comme en conversation ordinaire, révèlent des tensions sociales sous-jacentes⁸.

Pour GR, les étrangers sont donc ici les non-Doualas. Nous avons vu en (2) que la catégorisation d'une partie des habitants de la ville en *étrangers* était également produite par LP (bien que lui-même ne soit pas de l'ethnie douala). Quelques minutes plus tard, LP va à nouveau utiliser ce terme, mais le contexte est alors différent :

- (5) LP : (...) **les bangous de la province du littoral se retrouvaient assez souvent donc en permanence on avait des étrangers à la maison donc ils parlaient forcément euh le patois** le bangou et ce n'est qu'à ces occasions que j'avais la possibilité d'entendre euh d'entendre quelqu'un parler mon patois euh et puis peut-être de tirer un ou deux mots ou alors d'entendre ma maman parler le patois encore qu'avec mes aînés euh mes grands frères je veux dire ce n'était pas forcément le

⁸ Rappelons que les entretiens, effectués au quartier de Déido, impliquent dans une large majorité des locuteurs de l'ethnie douala. Le terme *bamiléké* est du reste assez vague et renvoie à un groupe d'ethnies originaires de l'Ouest du Cameroun (cf. Feussi 2009).

patois <ouais> **c'était beaucoup plus la langue française ou ce qu'on appelle- un argot qu'on appelle ici le pidgin**

L'exemple (5) est intéressant à plus d'un titre. Ici la question porte sur l'apprentissage de la langue bangou, que LP déclare ne parler que très peu, bien qu'il la désigne comme *mon patois*. Dans ce contexte, *étrangers* désigne les visiteurs qui font tendre les pratiques vers le bangou ; autrement dit les étrangers sont pour LP les personnes qui créent un espace discursif dont il est exclu.

Le discours de LP reflète le vécu de beaucoup de jeunes citadins, qui ont eu le français comme langue première et ont appris la langue de la famille de façon plus informelle (parfois au village, parfois à la maison, selon les foyers). À tort ou à raison, ils estiment généralement en avoir une maîtrise assez lacunaire. On observe en fin de tour de parole une réorientation thématique vers les langues effectivement pratiquées par l'interviewé : le français dans un premier temps, puis le pidgin (nous y reviendrons en 3.4.).

L'exemple (6), tiré d'une émission de radio⁹, illustre la double notion d'espace : spatiale et communicationnelle. On y retrouve l'opposition entre ville et village :

(6) C : [...] **les langues locales ont un rôle également je crois mais qui est limité dans leur espace** également je veux dire dans leur milieu par exemple **au village celui qui ne parle pas sa langue maternelle est regardé comme un étranger** c'est essentiel qu'il sache parler sa langue nationale parce qu'il y a parfois des des liens de complicité qui se tissent lorsqu'on parle en langue au village par exemple mais lorsque tu arrives et que tu ne comprends pas on se joue de toi moi je suis souvent victime de ça. (Sol, 2009)

Le *village* désigne ici encore une construction socio-culturelle. Le terme *espace* semble ambigu pour le locuteur qui recatégorise le village en *milieu*, renvoyant ainsi explicitement à une entité d'ordre social. La situation décrite en (6) est assez similaire à celle évoquée par LP en (5) : un individu qui ne parle pas la langue en usage est vu comme étranger, mais l'altérité est en quelque sorte inversée dans les deux propos : pour LP (5), les étrangers sont chez lui (à la maison), pour C (6), il s'agit de citadins au village.

La catégorie *étranger*, au vu de ces extraits, renvoie donc à différents groupes de locuteurs. Elle est élaborée à toutes fins utiles, en fonction des besoins communicationnels à un moment donné de l'interaction, et peut désigner des groupes de personnes opposés : les Doualais d'une ethnie non-douala en (4), les visiteurs venus de toute la Province et donc non-Doualais en (5), et les citadins en visite au village en (6). Cela s'explique par le fait que la catégorie est construite en fonction de l'espace thématique dans le discours (Douala, la maison, le village). Cette catégorisation émerge très majoritairement dans un discours portant sur les langues d'origine camerounaise. Plus qu'un groupe de locuteurs, ce que désigne *étranger* est une frontière discursive : c'est la pratique ou non des langues qui fonde l'altérité. Cela est par ailleurs bien visible dans l'extrait d'émission de radio (6), où *étranger* désigne spécifiquement *celui qui ne parle pas sa langue maternelle*. L'altérité

⁹ Nous remercions Marie-Désirée Sol de nous avoir autorisée à utiliser cette transcription effectuée dans le cadre de sa thèse sur les représentations à Yaoundé.

construite par la catégorie *étranger* renvoie donc à une opposition entre espaces discursifs.

On voit que la problématique des langues locales est mise en mots par des collections de catégories formant des réseaux d'opposition (entre Doualas et Bamilékés, entre ville et village). Un foisonnement de termes désigne ces langues dans le seul extrait d'émission de radio (6) : *locales, maternelle, nationale*, ainsi que l'expression *parler en langue*. Dans l'ensemble des sept entretiens analysés ici, on relève : *patois, dialecte, langue nationale, langue maternelle, langues locales, langue traditionnelle, langue du village* (le terme *patois* étant de très loin le plus fréquent). Ceci constitue un indice des rapports ambivalents qu'entretiennent les locuteurs avec les langues d'origine camerounaise, alors que le français ou l'anglais sont généralement nommés par leur nom ou comme langue officielle (plus rarement et dans des contextes bien précis, comme langues de la colonisation).

Dans la littérature scientifique, on peut également relever tout un éventail de dénominations : langues locales, nationales, maternelles, ethniques, de substrat (mais également l'adjectif approprié au pays en question : langues camerounaises...). L'intérêt de ces termes est principalement de ramasser un ensemble de parlars sous une même étiquette, qui puisse être opposable au français (et/ou une autre langue d'origine européenne). Or, aucune de ces étiquettes ne correspond à une catégorie stable. Nous préférons la désignation langue d'origine camerounaise, également employée par V. Feussi :

Nous nous proposons de parler de langues locales, ou bien de langues d'origine camerounaise, voire de langues ethniques. C'est cela qui permet à notre avis de mettre en valeur l'ancienneté des usages des différentes langues au Cameroun. (Feussi, 2006 : 55)¹⁰

Dans les deux cas (littérature linguistique et corpus), on constate d'une part des catégories stabilisées pour les langues d'origine européenne (français, anglais, langue officielle) et une multiplicité terminologique pour les langues locales. Ces désignations, si elles renvoient aux mêmes réalités, ne sont cependant pas équivalentes. Elles sont la matérialisation de diverses représentations des langues¹¹. La stabilité de désignation du français (ou de l'anglais) reflète une vision homogène des langues d'origine européenne, qui s'oppose à des représentations diverses et ambivalentes des langues d'origine africaine. Nous verrons que ce processus d'effacement des variations du français (*erasure*) se retrouve dans les discours épilinguistiques.

3. Les pratiques nommées dans l'entretien

Nous allons nous attacher à détailler quelques pratiques langagières, non exhaustives et non représentatives de l'ensemble du vécu langagier des locuteurs, mais choisies dans la mesure où leurs mentions ont émergé spontanément au cours de l'entretien.

¹⁰ Voir également à ce propos Féral 2009a.

¹¹ On notera que les catégories proposées par les linguistes passent dans le langage courant (les deux collections ci-dessus sont quasi-identiques).

3.1. Le bilinguisme

Le bilinguisme officiel français/anglais du Cameroun est fondé en particulier par la création de services de traduction et d'interprétariat dans les services administratifs, et par les établissements scolaires dits bilingues (Echu, 1999). Une conséquence de cette politique active en faveur du bilinguisme officiel est un glissement sémantique du terme, qui désigne exclusivement le couple français/anglais.

(7) JU : et elle elle parle quelles langues

AK : elle parle le ma mère est bilingue hein tout tout (rires) elle parle anglais le français le douala

L'exemple (7) illustre cet emploi du terme *bilinguisme*, qui côtoie la mention de trois langues sans que l'on puisse repérer dans l'intervention de cet informateur le signe d'une quelconque inadéquation (hésitation ou réparation) dans son propos.

(8) JA : ma fille elle parle le douala elle parle le français ouais

JU : d'accord

JA : elle parle aussi un peu l'anglais

JU : ah

JA : ouais puisqu'elle est bilingue

Dans (8), on retrouve encore cette définition du bilinguisme portant uniquement sur les langues française et anglaise, mais il faut y voir encore un autre sens du terme. En effet, le développement d'établissements scolaires dits bilingues conduit à désigner les écoliers les fréquentant comme bilingues. JA sait bien, comme l'indique l'emploi de la locution adverbiale *un peu*, que sa fille n'a qu'une connaissance rudimentaire de l'anglais.

Le terme bilinguisme désigne donc la pratique de l'anglais et du français à l'exclusion des autres langues ; on ne référerait en aucun cas à la compétence, par exemple, en français et en douala chez un locuteur, en parlant de bilinguisme. Il peut également recouvrir d'autres nuances de sens : il n'est pas rare d'entendre des Camerounais se dire bilingues, sans que cela signifie qu'ils reconnaissent avoir la maîtrise des deux langues officielles ; il s'agit plutôt d'un parallèle avec l'État : le bilinguisme officiel du Cameroun fait des Camerounais des citoyens bilingues.

Contrairement aux exemples précédents, la catégorie n'est pas élaborée *ad hoc* ; les différents emplois de la notion de bilinguisme montrent au contraire qu'on a ici affaire à un terme polysémique, dont les différents sens sont stabilisés autour du couple anglais/français. La mention du bilinguisme apparaît exclusivement en début d'entretien, dans la partie biographique, en réponse aux questions concernant les langues parlées par les interviewés et les membres de leur famille. Cette position séquentielle est révélatrice du fait que *bilingue* est une catégorie typiquement institutionnelle, sans écho dans le vécu langagier des locuteurs ; très peu de personnes ont effectivement une pratique régulière des deux langues. L'appropriation du terme résulte probablement de sa forte médiatisation, révélant les intérêts politiques : d'une part le bilinguisme d'État est l'un des fondements de l'identité nationale, d'autre part la promotion de ces deux langues importées a longtemps été présentée comme un

rempart au tribalisme¹². Notons néanmoins que les langues nationales font l'objet de politiques de revalorisation depuis plusieurs années.

3.2. Évaluation des pratiques

L'un des thèmes abordés au cours de l'entretien concerne le sentiment des locuteurs envers ce que représente pour eux l'expression « bien parler »/« bon français », et sur ce qu'ils considèrent comme étant des fautes :

(9) MA : bon tu peux- tu peux pas dire au lieu de- surtout au niveau des des articles au lieu de dire euh le tu dis la c'est pas bien
 Ju : ça c'est pas bien
 MA : ouais puisque ça sonne mal
 JU : et y en a- et y en a d'autres comme ça
 MA : oui
 JU : y a quoi
 MA : mais comme les anglos quand ils parlent i- i- ils balancent ça comme ça

De manière générale, les questions sur le bon français ou sur les fautes renvoient dans un premier temps à la norme prescriptive (grammaire, conjugaison). Lorsque la question porte spécifiquement sur les fautes, on relève régulièrement la mention des *Anglos*, désignant les Camerounais originaires des régions anglophones. Comme dans (9), le domaine des déterminants est donné comme un indice qui permet de reconnaître (donc de catégoriser) les *Anglos*. À Douala, où le français est le véhiculaire incontournable, l'écrit n'est pas nécessairement un corollaire du discours sur la norme¹³. En revanche, il est souvent fait mention de l'importance de l'éloquence, et d'une certaine simplicité :

(10) CB : et parmi ces plusieurs ethnies lorsqu'il faut s'exprimer il y a les gens qui s'expriment qui s'expriment plus ou moins bien et les gens qui s'expriment plus ou moins (xxx) et généralement **celui-ci il a plus de problèmes d'expression parce que c'est un bamiléké** <ah d'accord> l'autre c'est un bassa il est proche de nous quand il parle il parle euh d'une certaine façon mais si celui qui est RDPC là avait un bon représentant du SDF bien éloquent [...] ¹⁴.

L'extrait (10) est issu d'un enregistrement écologique : la famille regarde un débat politique télévisé. Il a été fait mention auparavant (par le même locuteur) que l'un des intervenants n'est pas très éloquent. Plus que la précision grammaticale, le fait de s'exprimer avec aisance, de bien se faire comprendre et d'utiliser un style

¹² Cette idée très répandue est régulièrement évoquée dans les médias. Ainsi lors d'un débat télévisé portant sur la question du tribalisme, la conversation s'oriente au bout de quelques minutes vers la question linguistique : « la sauvegarde des langues locales est prépondérante », « la promotion des langues locales peut entraîner le tribalisme, [...] un fléau, une fierté excessive qui mène à appréhender négativement les autres » (ces citations sont issues de notes de terrain, prises à la volée au moment de la diffusion du programme).

¹³ On ne trouve d'ailleurs aucune mention de l'orthographe dans les entretiens, y compris dans l'entretien avec l'enseignant AL, contrairement à ce que nous avons pu observer par exemple au Togo lors d'une enquête de terrain à Lomé (cf. Peuvergne 2008).

¹⁴ La qualité sonore de l'enregistrement empêche de saisir distinctement la fin du tour de parole, mais on pourrait la gloser par « si celui du RDPC avait comme contradicteur un bon du SDF bien éloquent, il ne s'en sortirait pas aussi bien ». Les sigles RDPC et SDF renvoient à des partis politiques.

agréable sont valorisés (en particulier, pouvoir argumenter dans une conversation, bien raconter les histoires...).

Le discours sur la compétence en français est rapporté à l'appartenance ethnique. CB évalue les productions des contradicteurs du débat en fonction de leur origine ethnique et des rapports avec sa propre appartenance, douala. On note à nouveau la référence aux Bamilékés ; en entretien comme lors de conversations ordinaires, certaines pratiques dévalorisantes sont rapportées à ce groupe. De manière plus générale, il s'agit de l'association d'un trait linguistique à une catégorie d'appartenance ethnique.

En entretien, l'éloquence est souvent décrite comme n'étant pas nécessairement en lien avec la scolarisation. Outre l'éloquence, les locuteurs mentionnent également l'importance d'une certaine simplicité, en particulier le fait de ne pas rabaisser les autres en utilisant des façons de parler « pédantes »¹⁵. Le discours de LP, journaliste de profession, est sensiblement différent :

(11) LP : mais quelqu'un qui parle un bon français c'est quelqu'un qui pour moi a un vocabulaire suffisamment riche qui évidemment a réussi notamment en **afrique** a réussi à faire le pas de dépasser l'influence de **l'influence des français qu'on parle chez nous** et qui ne sont pas le français je me veux tout à fait radical à ce point je pense que **y a qu'un français qu'on puisse parler** or nous avons euh diverses façons de parler la langue française des façons qui sont pas toujours justes et qui malheureusement influencent notre quotidien parce que c'est c'est celui qu'on parle le plus à la radio **parce que tout le monde maîtrise pas forcément les rouages de la langue c'est celui qu'on parle le plus à à à la maison c'est celui qu'on parle le plus entre amis** et donc bien parler la langue française pour moi c'est arriver à un niveau où on a réussi à transcender toutes ces difficultés là à les dépasser pour maintenant **je ne suis pas en train de dire que nous ne savons pas parler votre langue** absolument pas loin s'en faut euh ce que je tente de dire c'est que **y a un certain nombre de contingences sociales sociétales même euh culturelles qui font que ben voilà on est comme euh euh confronté à la difficulté de bien parler la langue française** maintenant je sais pertinemment et mon ouverture euh me permet de savoir euh que y a bien des français qui ne parlent pas aussi bien la langue française que nous

[...]

JU : et au cameroun y a des gens qui parlent mieux le français que d'autres

LP : c'est évident c'est évident y en a qui parlent mieux la langue française dans notre pays que que d'autres d'ailleurs j'ai plutôt le sentiment que **chez nous** bien parler la langue française ça signifie autre chose parfois dans la tête de **beaucoup de personnes** souvent bien parler la langue française c'est bien parler tout simplement alors tu vois y a la nuance bien parler ou parler bien et ne pas bien parler la langue française je sais pas si tu perçois la nuance

JU : au niveau de l'éloquence en fait

LP : oui l'éloquence on peut bien parler on peut avoir l'expression facile hein mais mais ne pas être capab- et **dans la tête de beaucoup de personnes chez nous** bien parler la langue française c'est souvent parler bien c'est-à-dire que être éloquent euh bien énumérer ses ses les mots les phrases et et voilà **et moi je pense que ça devrait pas être le cas** euh maintenant y en a qui parlent mieux mieux que d'autres personnes

[...]

¹⁵ Ce thème est largement développé dans les entretiens avec CB et AL, nous ne pouvons faute de place présenter les extraits concernés.

Dans l'extrait (11), le thème du « bon français » proposé dans la question est progressivement recatégorisé en français de France. Les deux séquences séparées par [...] sont espacées de quelques dizaines de secondes. En effet, le thème du « bon français » ou du « bien parler » va se déployer sur plusieurs tours de parole. Dans un premier temps, la réponse portait sur le respect des formes et la richesse du vocabulaire, mais la question est visiblement complexe pour LP qui y revient à plusieurs occasions, livrant tour à tour différentes prises de position. Au début de l'extrait cité, LP va spécifier son propos en construisant un discours relatif au contexte africain. L'utilisation du possessif *votre* (indexé sur l'appartenance de son interlocutrice) pose ainsi une frontière entre deux espaces discursifs : la France et l'Afrique. LP se refuse à nommer les pratiques qu'il thématise, on peut néanmoins penser que le francanglais est sous-jacent à son discours (*c'est celui qu'on parle le plus à à la maison c'est celui qu'on parle le plus entre amis*). En effet la pratique de ce parler hybride souvent catégorisé comme propre aux jeunes se généralise progressivement pour devenir une « langue d'envergure nationale », dont les emplois se sont étendus dans les médias, y compris écrits (Feussi *et al*, 2013).

Dans la séquence suivante, LP apporte une nouvelle précision. La première personne (*chez nous*) thématise le contexte proprement camerounais, mais on observe alors un désengagement de sa part, l'explicitation qu'il propose étant attribuée à *beaucoup de personnes*. Il entérinera ce désengagement en fin de séquence (*moi je pense que ça devrait pas être le cas*). L'éloquence mentionnée en entretien comme en situation écologique, incite l'enquêtrice à proposer cette catégorie, qui, sans être rejetée, ne semble pas suffisante. LP tente visiblement de formuler une distinction entre la maîtrise de la norme et une certaine facilité, fluidité d'expression.

Le jeu des possessifs reflète la complexité des processus d'évaluation et d'identification de LP. D'un côté, il s'auto-catégorise comme Africain/Camerounais (*chez nous*) par opposition aux Français, de l'autre, il ne s'identifie pas aux discours qu'il prête à ses concitoyens. Une prise de position trop « pro-française » serait en contradiction avec ses opinions sur le colonialisme¹⁶, néanmoins il se refuse à évaluer les pratiques et représentations camerounaises comme légitimes, et partant, ne s'y identifie pas. On peut interpréter le discours de LP à la lumière des processus d'idéologie linguistiques : il livre une vision du français homogénéisée (*y a qu'un français qu'on puisse parler*), et les difficultés qu'il attribue aux Camerounais sont mises en corrélation avec des contingences sociales (sans que celles-ci ne soit d'ailleurs précisées). On retrouve donc dans ce discours les processus d'effacement et de récursivité de l'idéologie linguistique.

L'exemple (12) est extrait de l'entretien avec CB qui, toujours dans le cadre des questions sur le fait de bien parler, va développer une catégorie propre au Cameroun :

(12) CB : **bien parler français parfois c'est confondu avec euh parler comme les français** oui et c'est pour cela qu'il y a une expression qu'on a inventée ici au cameroun pour lorsque quelqu'un parle en imitant la manière de parler des français

¹⁶ Cette remarque découle d'observations de terrain et de discussions informelles avec LP au cours des enquêtes.

parce que ici **on remarque bien que quelqu'un n'est plus en train de parler comme un camerounais [...]** lorsque **quelqu'un whitise le mot whitiser ici c'est un c'est c'est un nouveau mot c'est un néologisme** c'est-à-dire il ne se soucie pas de parler correctement français mais il se soucie de vous donner l'impression qu'il parle comme un blanc un français alors i- il c'est-à-dire que sa façon de parler suit eh comment on peut dire ça a des courbes terribles

Le terme *whitiser* (i. e. parler comme les Blancs < *white*) est effectivement très employé, et connu de tous (on le trouve aussi substantivé en *whitisation* en 15). Parler comme les Français signifie en contrepoint qu'il existe une façon de parler camerounaise (*on remarque bien que quelqu'un n'est plus en train de parler comme un camerounais*). Cette expression très populaire révèle surtout que les locuteurs reconnaissent l'existence d'une norme endogène camerounaise (voire, de plusieurs¹⁷). Alors que pour LP les façons de parler des Français sont assimilées à la norme, on voit qu'elles sont pour CB sujettes à une catégorisation spécifique. Ces façons de parler sont donc bien identifiées, la catégorisation reposant principalement sur des indices prosodiques (*des courbes terribles*)¹⁸.

(13) GR : le camerounais parle comme un bon français mais **la différence c'est quoi c'est parce que les les blancs whitisent un peu**

JU : (rire)

GR : c'est seulement ça qui fait la différence mais le camerounais parle textuellement comme un français seulement whitiser là c'est ça qui fait la différence

On voit en que le terme *whitiser* ne désigne pas seulement l'imitation des façons de parler des Français, mais bel et bien ces façons elles-mêmes. Cette catégorisation des pratiques apparaît à plusieurs occasions en entretien, particulièrement en fin de discussion, comme c'est le cas dans (13)¹⁹. La catégorisation des façons de parler des Français relève d'une séparation entre espaces discursifs français et camerounais. Dans tous les cas, cette catégorie émerge dans un discours relatif au bon parler.

Les collections de catégories constituées dans les contextes discursifs relatifs au « bien parler » présentent des corrélations entre pratiques et ethnicité (*faute/Anglo, éloquence/Bamilékés, whitisation/Français*). De telles associations catégorielles se retrouvent également dans les discours sur le mélange de codes.

¹⁷ Cela est également mentionné par LP au début de l'exemple (11) : *l'influence des français qu'on parle chez nous* (il faut noter néanmoins que le pluriel avait été utilisé auparavant dans une question de l'enquêtrice : *est-ce qu'il y a plusieurs français au cameroun*).

¹⁸ S'il s'agit ici de catégoriser un certain type de pratique linguistique, il faut noter que l'accent, le « ton », est l'indice le plus souvent cité qui permet de catégoriser les personnes en fonction de leur appartenance ethnique. La plupart des interviewés déclarent reconnaître facilement les membres des différentes ethnies à leur « ton » (ce que CB décrit par ailleurs ainsi : « ce sont des identités remarquables »). Cela est également mentionné dans d'autres travaux, à Yaoundé par exemple : « Parmi les critères d'identification de l'appartenance linguistique de l'allocutaire, les enquêtés placent au premier rang l'accent linguistique (55 %) » (Avodo Avodo, 2010 : 5).

¹⁹ À ce moment de l'entretien, la discussion est devenue plus ordinaire et détendue. Plusieurs indices montrent que les participantes (l'enquêtrice, l'interviewée, et ses deux sœurs qui s'intègrent alors à la discussion) sont partiellement sorties du cadre de l'entretien semi-guidé : on observe de nombreux chevauchements de parole et des termes d'adresse plus fréquents.

3.3. L'alternance codique

Par *alternance codique*, nous renvoyons à toutes les formes de mélanges de langues sans effectuer de différenciation plus précise (*code-switching*, *code-mixing*, *crossing...*), afin de ne pas précatégoriser les pratiques thématiques par les interviewés au cours de l'entretien, mais d'observer plutôt comment celles-ci émergent en interaction, et sont mises en discours.

(14) JU : et tu crois qu'on peut vivre à douala sans parler le douala

CB : si on est pas douala on peut vivre à douala sans parler le douala

JU : et sans parler le français

CB : on peut être à douala sans parler français non les doualas parlent beaucoup français **même quand ils parlent en douala il y a des mots français qui rentrent toujours** parce que c'est pas tous les mots que nous que la plupart d'entre nous connaissent en douala <mm> donc nous faisons souvent un **mixage** comme on dit on met les mots en français et on se comprend <ouais> on peut pas automatiquement parler et éviter le français non on ne peut pas ça c'est impossible [...] y a une tribu y a une tribu ici on les appelle en douala les mbos mbos <mmm> voilà c'est des gens y a souvent un dicton qu'on aime parfois citer qui les concerne on dit on dit en douala que (xxxxxxx) c'est-à-dire que les **les mbos aiment trop le français** (rire) lorsqu'ils parlent toujours leur patois tu trouves toujours tu comprends tu trouves toujours les mots français là on dit on aime ci- citer souvent on aime citer bon c'est ironique pour se moquer un peu d'eux ils ont on a une phrase qu'on aime utiliser on dit (xxxxx) **juxtaposer** tu vois un peu on commence en patois <mm> en langue maternelle et on termine en français juxtaposer bon ils utilisent cette expression moi je sais pas comment ils l'utilisent mais **c'est pour signifier que on ne peut pas parler dans une langue côtière ou au cameroun sans parler en français ou en anglais pour les anglophones**

On voit en (14) que si la question de la nécessité éventuelle de la langue douala à Douala obtient une réponse très courte, celle de la nécessité de parler français va donner lieu à un développement thématique des pratiques d'alternance codique, et comporte une désignation émique : *mixage*. On peut penser que l'enchaînement des deux thèmes (douala et français) induit l'émergence du thème du mélange des deux langues, recouvrant ainsi les deux questions. La pratique de l'alternance codique est donc bien reconnue, et nommée. Elle est d'ailleurs souvent rapportée comme ici à une lacune lexicale²⁰.

Dans la seconde séquence, le discours se poursuit par une autre catégorisation de la pratique de l'alternance codique, qui renvoie maintenant à un groupe ethnique (les Mbos), et à l'expression qui leur est attribuée, puis le raisonnement glisse finalement aux langues côtières qui renvoient aux Sawas (terme utilisé pour désigner la majorité des groupes ethniques du Littoral), puis finalement au Cameroun entier. Sur la base du thème de la langue douala proposé dans la question de l'enquêtrice, CB constitue localement et à toutes fins utiles une collection de catégorie (Doualas, Mbos, Côtiers) qui construit progressivement une généralisation. On voit à nouveau que le discours relatif, bien qu'il concerne

²⁰ Cette théorie populaire n'est pas spécifique au contexte camerounais (ou africain), mais se retrouve fréquemment en contexte diglossique, par exemple chez de jeunes locuteurs portoricains à New York : « [...] many children learn to see deficiency in their language skills and view the linguistic feat of their code-switching as nothing more than crutch-like compensation for their imperfect command of either language » (Kroskrity 2010 : 204).

l'ensemble du territoire, se fonde dans un premier temps sur l'attribution de spécificités à des groupes ethniques.

L'extrait suivant (15) aborde également la question du mélange de langues, cette fois en rapport avec le pidgin :

- (15) JU : et l'anglais vous parlez un peu
HE : le pidgin le pidgin (...)
JU : le pidgin ça s'apprend où
HE : dans la rue c'est dans la rue qu'on apprend ça
JU : dans la rue
HE : **dans la rue le ghetto quoi** (XXX)
JU : et vous ça ça vous l'utilisez quand le pidgin
HE : moi on utilise ça comme l'anglais moi je parle anglais (XXX)
JU : mais avec qui
HE : **tout le monde**
AK : **entre nous** [...]
JA : moi je me dis que tout le monde comprend parce que c'est mélangé un peu avec le français
NA : bien sûr non c'est l'anglais
HE : plus c'est l'anglais moi tu me parles anglais je vais dire yes no yes non c'est tout ce que je connais
(rires collectifs)
JU : et quand vous parlez le pidgin y a des mots de français aussi
HE : ouais
AK : c'est ça
HE : c'est ça le pidgin
NA : français et anglais

Il s'agit ici de l'une des rares mentions spontanées du pidgin. Cette séquence a lieu après la pré-clôture de l'entretien, qui permet aux interviewés de sortir partiellement du cadre contraignant de ce type d'interaction. Aux interviewés JA et AK se sont joints HE et NA, arrivés sur les lieux entre-temps. Les thèmes développés restent néanmoins les mêmes que ceux évoqués auparavant. Le thème de la question, l'anglais, est réorienté vers le pidgin, catégorisé comme un mélange. On peut noter dans certains cas une probable assimilation du francanglais et du pidgin. Ce fait est également souligné par ailleurs :

Nous comprenons donc que si le pidgin et le français des jeunes sont confondus, c'est que dans l'esprit et même dans la pratique du locuteur, l'usage de l'une ou l'autre forme pourra être désigné par l'un ou l'autre nom. (Feussi, 2006 : 292)

On observe certaines divergences dans ce court extrait. HE définit dans un premier temps le pidgin comme une pratique marginalisée, qui s'apprend *dans la rue, le ghetto*, avant de déclarer le parler avec tout le monde. Ce propos diverge également de celui d'AK, pour qui il s'agit d'un code d'emploi restreint (*entre nous*). Ceci peut être le reflet des différentes sphères de communication des deux jeunes hommes. AK est employé dans un supermarché, supervisé par un Français, et il y côtoie une couche plus favorisée de la population ; au contraire le quotidien d'HE est ancré dans le quartier.

Nous avons vu plus haut que LP (5) catégorisait le pidgin comme un *argot* et non comme langue (LP le rapprochera explicitement de l'anglais dans la suite de l'entretien). Si le pidgin est cité à quelques occasions, il peut être difficile de savoir dans quelle mesure le terme peut renvoyer au francanglais, car cette dernière

pratique n'est jamais mentionnée spontanément par les locuteurs. Rappelons que le francanglais n'est défini comme une langue ni par les linguistes ni par les locuteurs (de Féral 2009b, Feussi 2009), mais généralement assimilé à une forme particulière de français. Il est donc possible qu'il ne soit pas vu comme une catégorie pertinente dans la situation formelle de l'entretien, mené de plus par une enquêtrice française.

Nous retiendrons des exemples (14) et (15) le fait que l'alternance codique est mentionnée par les interviewés dans des séquences portant sur le français et sur l'anglais. Dans les deux cas, les interviewés re-thématisent immédiatement le discours en termes respectivement de douala et pidgin. Ces pratiques sont présentées comme ayant cours au niveau local des interactions quotidiennes entre proches (intra-ethniques pour CB (14), au sein du groupe de pairs pour HE, AK, JA et NA (15), entre frères pour LP (5).

Conclusion

L'objectif de cette étude était de proposer une approche des entretiens épilinguistiques basée sur l'analyse conversationnelle, en s'attachant plus particulièrement aux processus de catégorisation : de la ville d'une part, des pratiques linguistiques d'autre part (restreintes à celles introduites et thématiques par les interviewés et non par l'enquêtrice). Plusieurs tendances se dégagent. L'opposition catégorielle ville/village renvoie à des espaces communicationnels plus qu'à des lieux géographiques. Dans les discours épilinguistiques, l'identité urbaine est en quelque sorte construite par défaut sur la base de cette opposition. Nous avons vu également que l'étiquette *étranger*, catégorie de l'altérité par excellence, dessine les frontières entre différentes sphères communicationnelles. Cependant, la vie urbaine est structurée par des pratiques communes, liées en partie aux processus de catégorisation qui permettent aux individus d'interpréter les situations et d'orienter leurs comportements. Certaines catégorisations concernant les pratiques linguistiques peuvent être thématiques au cours des entretiens. Nous avons vu que l'élaboration du discours sur les pratiques mobilisait plusieurs associations de catégories. La catégorie institutionnelle *bilinguisme*, bien que polysémique, est relativement stable. Les autres pratiques étudiées (alternance codique, *whitisation*, fautes...) sont mises en discours sur la base d'associations à des catégories d'appartenance socio-ethnique (*Doualas, Bamiléké, Mbos, Français, Blancs, Anglos*). L'étude des catégorisations met donc en évidence un alignement des pratiques linguistiques et de l'ethnicité. Cette dimension cruciale des représentations linguistiques peut être interprétée en termes d'idéologie linguistique.

Bibliographie

- AVODO AVODO, J. (2010). « Choix linguistique et interactions communicatives en milieu professionnel : le cas des langues nationales au Cameroun », in *Philology Studies and Research. Romance Language Series 7*, <http://www.ceeol.com/aspx/getdocument.aspx?logid=5&id=bdc7e60d-c2ed-4b46-8499-e025cb7dc02d>

- ECHU, G. (1999). « Historique du bilinguisme officiel au Cameroun », in G. Mendo Zé (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la Francophonie*. Paris, Publisud, pp. 96-111.
- FÉRAL, C. de (2009a). « Introduction », in C. de Féral (éd.), *Le nom des langues III. Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations. Naming Languages in Sub-Saharan Africa : Practices, Names, Categorisations*. Louvain-la-Neuve, Peeters, BCILL 124, pp. 9-17.
- FÉRAL, C. de (2009b). « Nommer et catégoriser des pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun », in C. de Féral (éd.), *Le nom des langues III. Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations. Naming Languages in Sub-Saharan Africa : Practices, Names, Categorisations*. Louvain-la-Neuve, Peeters, BCILL 124, pp. 119-152.
- FEUSSI, V. (2006). *Une construction du français à Douala – Cameroun*. Thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours, <http://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00384974/>
- FEUSSI, V. (2009). « Entre catégorisations objectives et subjectives – les noms de langues comme motifs de revendication socio-identaire au Cameroun » in C. de Féral (éd.), *La dénomination des langues en Afrique sub-saharienne/Language Naming in Sub-Saharan Africa*, 2009. Louvain-La-Neuve, Peeters, pp. 77-107.
- FEUSSI, F., ELOUNDOU ELOUNDOU, V., TSOFAK, J-B. (2013). « Diversité sociolinguistique et pratiques éducatives au Cameroun », in *Repères DoRiF 3*, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=100
- IRVINE, J. et GAL, S. (2000). « Language ideology and linguistic differentiation », in P. Kroskrity (éd.), *Regimes of Language : Ideologies, Politics, and Identities*. Santa Fe, School of American Research Press, pp. 35-84.
- KROSKRITY, P. (2010). « Language Ideologies—Evolving Perspectives », in J. Jaspers (éd.) *Language Use and Society (Handbook of Pragmatics Highlights)*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp. 192-211.
- MONDADA, L. (2002). « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : Processus de catégorisation et espace urbain », in *Marges linguistiques 3*, pp. 70-90.
- PEUVERGNE, J. (2008). « Variation du groupe verbal et discours sur les langues : aperçu des représentations et pratiques d'enseignants togolais », in K. Holter et I. Skattum (éd.), *La francophonie aujourd'hui – Réflexions critiques*. Paris, L'Harmattan, collection Langues et développement, pp. 89-107.
- PIKE, K. (1967 [1954]). *Language in relation to a unified theory of the structure of human behaviour*. The Hague, Mouton de Gruyter.
- SACKS, H. (1992 [1964-72]). *Lectures on Conversation* (2 vol.). Oxford, Blackwell.
- SOL, M-D. (2009). *Imaginaire des langues et dynamique du français en contexte plurilingue. Enquête à Yaoundé*. Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- TRAVERSO, V. (2008). « Analyser un corpus de langue parlée en interaction. Questions méthodologiques », in *Verbum XXX*, 4, http://www.atilf.fr/IMG/pdf/Verbum_XXX_4_6_Traverso.pdf
- TRAVERSO, V. (éd.) (2012). *Analyses de l'interaction et linguistique : état actuel des recherches en français*, *Langue française* n° 175. Paris, Armand Colin/Larousse.
- VIGOUROUX, C. (2004). « Rencontre(s) d'un autre type : la relation enquêteur-enquêté(s) en contexte exolingue », in *LIDL 29*, pp. 127-150.